



COMMUNIQUE DE PRESSE
Nancy, le lundi 24 juin 2019

Personnes isolées

Les services du Département mobilisés Soyez vigilants avec vos proches !

Les prévisions météorologiques prévoient de fortes chaleurs dans les jours à venir, avec passage à une vigilance orange dans le département. Les services territoriaux du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle sont pleinement mobilisés.

Personnes âgées et handicapées isolées, plus fragiles que le reste de la population

Pour les bénéficiaires des allocations personnes âgées (APA) et personnes handicapées (PCH) isolés et non recensés sur les listes des mairies, les services territoriaux Autonomie (STA) téléphonent aux personnes afin de s'assurer du bon respect de la mise en place du plan d'aide, et de faire adapter si besoin les interventions à la période caniculaire (en priorisant l'aide à la personne).

Si un constat d'impossibilité totale de rentrer en contact avec le bénéficiaire est fait, les professionnels se rapprochent de la famille, des voisins, du médecin traitant et de la mairie suivant le contexte de la situation.

Si après un passage au domicile, aucun contact n'a pu être établi, un appel des pompiers est envisagé, après que le professionnel aura rendu compte de la situation aux cadres de la direction de l'Autonomie et de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

Pendant la durée de l'alerte orange, les professionnels rappellent tous les jours les personnes considérées à risque après le 1^{er} appel téléphonique.

Enfants de l'aide sociale à l'enfance

Les professionnels du Département et les associations partenaires ont été sensibilisés afin de porter une attention particulière aux plus jeunes (hydratation même si les enfants ne demandent pas, ventilation dans les établissements, bains, adaptation des horaires pour certains professionnels).

Enfants de moins de 6 ans

Les services de protection maternelle et infantile (PMI) rappellent les conseils pratiques suivants pour les enfants en bas-âge :

- hydrater l'enfant régulièrement même en dehors des repas,
- favoriser les jeux d'eau,
- éviter des efforts physiques importants,
- rester au frais à l'intérieur et vérifier la température des pièces,

- éviter les sorties à l'extérieur,
- à l'intérieur, laisser l'enfant en simple couche, particulièrement pendant le sommeil,
- manger en quantité suffisante,
- utiliser ventilateur et brumisateur,
- informer les parents.

Il est important, afin de préserver les locaux de la chaleur, d'aérer le matin et de fermer les fenêtres et volets la journée.

Les signes cliniques d'alerte sont l'apparition :

- d'une fièvre $>38^{\circ}\text{C}$,
- de vertiges ou nausées,
- de maux de tête,
- d'une fatigue inhabituelle.



Didier JACQUOT
Relations presse & Magazine Meurthe-et-Moselle
Direction de la Communication
☎ 03 83 94 54 74 – 06 03 22 20 58